



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

Termes de référence pour le recrutement de quatre (4) consultants dans le cadre du Projet « Modules d'initiation à la statistique à l'attention des agents non statisticiens travaillant dans les services statistiques »

1 - Cadre et objectifs du projet

En 2008, AFRISTAT a élaboré, avec un groupe de consultants, un « cadre de référence pour l'élaboration de programmes régionaux de formation continue en statistique ». Ce cadre concernait la formation ou le recyclage des cadres travaillant dans les systèmes statistiques nationaux (SSN) : statisticiens, ayant une formation de niveau ingénieur en statistiques (ITS, ISE), mais aussi démographes, économistes ou informaticiens, diplômés d'écoles ou d'universités.

En adoptant ce cadre, le comité de direction d'AFRISTAT a souhaité qu'une action soit également entreprise en faveur des non statisticiens travaillant dans les SSN. En effet, à côté des cadres mentionnés, on trouve aussi, surtout dans les services statistiques des ministères, des personnels formés à des disciplines tout autres que la statistique : des enseignants au Ministère de l'Education, des magistrats à la Justice, des personnels de santé à la Santé, etc. Il existe aussi, dans tous les services, y compris dans les INS, des agents peu ou pas qualifiés. Tous ces personnels, quel que soit le niveau de leur formation, n'ont généralement aucune idée de ce qu'est la statistique dans toutes ses dimensions : technique, méthodologique, institutionnelle ; ils ne perçoivent pas l'utilité des statistiques, ni la nécessité d'en promouvoir la diffusion et l'usage. Cette action se fera en trois étapes :

1. élaboration de modules de formation adaptés ;
2. formation à l'échelon régional, des futurs formateurs – eux-mêmes statisticiens confirmés - à l'utilisation de ces modules, sous les aspects technique et pédagogique ;
3. formation, à l'échelon national, des agents non statisticiens par les formateurs mentionnés en 2.

C'est l'étape 1 qui est concernée par le projet dans lequel s'inscrit la consultation dont il est ici question.

Il s'agit donc, par une présentation simplifiée et aussi pratique que possible des notions de base de la statistique, de donner aux personnels cibles une connaissance au moins sommaire du **vocabulaire**, des **méthodes**, des **exigences** et des **contraintes** du travail statistique, afin qu'ils comprennent ce qui se dit autour d'eux et soient à même de situer leur propre travail dans l'ensemble des tâches auxquelles ils participent. Les **développements théoriques** et les **formules mathématiques** (en particulier s'agissant des sondages) **n'y auront pas de place** ; les formations devront en effet pouvoir être pleinement profitables y compris à ceux – certainement très nombreux dans le public visé - qui ne pourraient accéder à de tels développements. Il ne s'agit en effet pas de former des spécialistes, mais de rendre leur cadre de travail compréhensible à des non-spécialistes.

Les modules ne seront pas conçus comme des « cours », mais plutôt comme des cadres, ou des guides facilitant le travail des formateurs en leur rappelant les points clés de leur exposé et permettant aux stagiaires de les visualiser. Ils comporteront des conseils pédagogiques simples pour aider les formateurs ayant une expérience plus pratique que pédagogique. Se basant sur ces guides et leurs supports (fiches, exemples et exercices mentionnés ci-dessous), les formateurs nationaux pourront adapter leurs cours au public concerné en fonction de son niveau et de son expérience.

2 – Contenu du projet

Il est envisagé la rédaction de quatre modules dont le contenu sommaire est indiqué en annexe. Le travail des consultants consistera à :

- détailler le contenu du cours dont le plan est fourni en annexe ;
- préparer un ensemble de fiches détaillant chacune un des points du plan de cours ;
- compléter ces fiches par des exemples, des descriptions de cas concrets (modules 1 et 2) et des exercices (modules 3 et 4) ;
- assortir ces fiches de quelques conseils pédagogiques ;
- résumer chaque fiche en une feuille de présentation PowerPoint ou de transparent à projeter.

Le premier module (Généralités sur le travail statistique) devrait pouvoir être délivré en une journée. Les modules 2 (Elaboration et traitement des statistiques), 3 (Statistique descriptive) et 4 (Notions complémentaires) devraient nécessiter chacun 3 à 4 jours. Chaque module pourra faire l'objet de 30 à 50 feuilles de présentation.

3 – Déroulement et échéancier du projet

Le travail se déroulera de la façon suivante :

1. réunion initiale des 4 consultants avec le comité de suivi¹, afin de préciser en commun les objectifs et méthode d'approche du travail et d'en fixer concrètement les conditions (2 jours) ;
2. réalisation par chacun des 4 consultants d'une ébauche du module dont il a la charge ;
3. examen des ébauches par le comité de suivi (travail à distance), synthèse des travaux effectués et, le cas échéant, mise au point d'instructions complémentaires ;
4. mise au point définitive par chacun des 4 consultants du module dont il a la charge ;
5. validation par le comité de suivi des modules finalisés par les consultants
6. remise des modules terminés à AFRISTAT qui en assurera la diffusion dans les pays.

La durée totale d'élaboration des modules (du début du travail jusqu'à la fin de la mise au point définitive) est de la suivante (en équivalents jours complets de travail) :

- module 1 : 12 jours
- module 2 : 20 jours
- module 3 : 15 jours
- module 4 : 15 jours

A ces durées d'élaboration, s'ajouteront pour tous les consultants deux (2) jours pour la réunion initiale.

4 – Profil des consultants

Les consultants devront avoir les caractéristiques suivantes :

- être ingénieur statisticien-économiste (indispensable pour le module 1) ou ingénieur des travaux statistiques ou équivalent ;
- avoir au moins dix ans d'expérience dans un INS ;
- avoir le sens et l'expérience de la pédagogie ;
- avoir la capacité d'expliquer clairement et simplement des concepts abstraits et d'expliquer le sens d'une formule plutôt que de l'établir.

Rémunération et avantages

L'élaboration du module 1 doit être confiée à un consultant senior (330 000 FCFA / jour)

L'élaboration des modules 2, 3 et 4 peut être confiée à des consultants juniors (240 000 FCFA / jour).

¹ Un comité de suivi de trois membres comprenant un représentant de chacune des institutions suivantes : AFRISTAT, la CODESA (c'est-à-dire les écoles de statistique d'Abidjan, Dakar et Yaoundé) et AFRISTAT a été créé à cet effet.

Composition du dossier :

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces citées ci-après :

- une demande adressée au Directeur Général d'AFRISTAT (2 pages maximum) précisant l'expérience du candidat en matière de formation ou d'enseignement ;
- un curriculum vitae faisant ressortir l'expérience professionnelle et des références des personnes connaissant l'intéressé, certifié par une déclaration sur l'honneur
- Une offre de services précisant les modules pour lesquels le candidat postule.

Date limite de recevabilité des dossiers et adresse

Les dossiers doivent parvenir au plus tard le 29 avril 2011 à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT
BP E 1600 BAMAKO (Mali)
Télécopie: +223 20 21 11 40

Les dossiers peuvent être envoyés par voie électronique à l'attention du Directeur Général d'AFRISTAT à l'adresse suivante : afristat@afristat.org

Toute demande d'information relative à cet avis peut être adressée à afristat@afristat.org.

ANNEXE : DESCRIPTION SOMMAIRE DES MODULES

1 - Généralités sur le travail statistique

Objectifs de la statistique, satisfaction de besoins locaux, nationaux et internationaux d'information ;
Les grands thèmes : population, conditions de vie des ménages, pauvreté, genre, entreprises, exploitations agricoles, etc. ;
Les grandes opérations : recensements, enquêtes ;
Des outils essentiels : les répertoires (d'entreprises, de villages, etc.), la cartographie ;
Le rôle de l'informatique dans les grandes lignes ;
Organisation et fonctionnement de la statistique : INS, SSN, CNS ; AFRISTAT, organisations internationales ;
Diffusion des statistiques ;
Importance des concepts, définitions et nomenclatures ;
Ethique du métier : confidentialité, qualité, transparence, etc.

2 - Élaboration et traitement des statistiques

Les sources statistiques
Recensements ;
Enquêtes par sondage ;
Sources administratives.

Les étapes préliminaires
Préparation générale ;
Élaboration du questionnaire et des documents récapitulatifs ;
Cas particulier du formulaire administratif dans la conception duquel le statisticien intervient peu ou pas du tout ;
Test de questionnaire ou enquête pilote (dans le cas d'une enquête nouvelle).

La collecte des données
Par enquêteurs (recensements et enquêtes) ou par voie administrative ;
Organisation générale d'un recensement ou d'une enquête (agents recenseurs ou enquêteurs, contrôleurs ou superviseurs, responsables régionaux) ;

Le contrôle des données
Contrôles sur le terrain (manuels le plus souvent) et contrôles informatiques ;

Le traitement en atelier
Saisie assistée (notion de masque de saisie, incluant certains contrôles) ;
Contrôles consécutifs à la saisie ;
Apurement du fichier (définir le fichier, indiquer l'objectif de l'apurement) ;
Traitement des données incomplètes ;
Tabulation.

Le rôle de l'informatique
Son intervention lors des diverses phases d'une opération statistique ;
Information générale sur les logiciels généraux et spécialisés (Excel, SPSS, les SIG, etc.).
Les bases de données et leur utilisation, en particulier en vue de travaux particuliers et de diffusion

3 - Statistique descriptive

Définitions

Unité statistique (ou individu), ensemble (ou population, ou univers) ;
Variable statistique (ou caractères) : qualitative ou quantitative, discrète ou continue ;
Nécessité d'une définition claire et sans recouvrement des unités statistiques et des variables ;
Modalités, classes ;
Distribution ;
Notion de fréquence.

Tableau statistique

Définition, case d'un tableau ;
Critères de ventilation ;
Tableaux à simple entrée, à double entrée, à entrées multiples ; signification d'une case donnée d'un tableau ;
Total-ligne, total-colonne, total général ; équilibre lignes-colonnes d'un tableau ;
Présentation d'un tableau : titre, en-tête de lignes et de colonnes, unités, sources.

Représentation graphique

Diagramme en bâtons, en tuyaux d'orgue (cas particulier : la pyramide des âges), en secteurs (camemberts) ;

Caractéristiques d'une distribution

Caractéristiques de valeur centrale : moyenne, médiane, mode ;
Caractéristiques de dispersion : variance, écart-type ;
Liaison entre deux distributions (corrélation, indépendance).

Séries temporelles

Définition et caractéristiques ;
Notion de correction des variations saisonnières.

4 – Notions complémentaires

Les indices (essentiellement indices de prix)

Définition, champ ;
Articles et points de vente ;
Nécessité d'une parfaite définition des articles ;
Contrôles : comparabilité des relevés spatiale (entre les points de vente) et temporelle (d'une période à l'autre).
Autres indices (commerce extérieur, pauvreté, etc.)

Notions sur la méthode des sondages

Définitions : univers (rappel), échantillon,
Objectif : réaliser une enquête portant sur l'échantillon, extrapoler les résultats à l'univers ;
Les étapes : base de sondage, plan de sondage (définition de la base de sondage et de la méthode d'échantillonnage), détermination de la taille d'échantillon, tirage d'échantillon ;
La base de sondage : définition, vieillissement et actualisation ;
La stratification et les critères de stratification ;
Les modes de tirage : à un degré, à deux degrés ; dans ce dernier cas, définition des unités primaires et unités secondaires.

La comptabilité nationale

Généralités sur les cadres et les principaux agrégats ;
Contribution des divers secteurs à la Comptabilité Nationale.